

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 934

5 mai 2010

### SOMMAIRE

A Chateau VII S.à r.l. ....	44796	La Prima Donna Room S. à r.l. ....	44796
Ateliers Kräizbiereg ....	44797	LKR S.à r.l. ....	44794
Auto Helfent S.A. ....	44802	Llyda-Lux SA ....	44790
Bamsebo S.à r.l. ....	44803	Luxallim S.A. ....	44787
BRE/Dalian S.à r.l. ....	44828	Lux Electronic Company S.A. ....	44788
BRE/Denmark Hotel Holding I S.à r.l. ....	44801	Man Umbrella SICAV ....	44793
BRE/Essen II Manager S.à.r.l. ....	44818	Medafin S.A. ....	44828
BRE/Europe Italy Hotel I S.à r.l. ....	44819	Medina Investments S.A. ....	44802
BRE/Frankfurt II Manager S.à r.l. ....	44818	MGE Objekt Berlin S. à r.l. ....	44799
BRE/GH II Leipzig II Manager S. à r.l. ....	44798	M.G. Holding S.A. ....	44797
BRE/GH II Property II Manager S. à r.l. ....	44801	Morsa Capital S.A. ....	44789
BRE/GH II Property I Manager S. à r.l. ....	44800	OCM Luxembourg Huntington Blocker S.à r.l. ....	44820
BRE/Hamburg Reichshof Hotel S. à r.l. ....	44802	Old Town ....	44792
BRE/Hospitality Europe S.à.r.l. ....	44819	Omnium Textile S.A. ....	44787
CB S.A. ....	44800	Pacato S.A. ....	44787
Charisma Sicav ....	44788	PEH Quintessenz Sicav ....	44792
Chesapeake Holdings S.à r.l. ....	44803	Pic-Vert S.A. ....	44791
Digital Funds ....	44793	Real Flex International S.A. ....	44797
Duberry Holding S.A. ....	44790	Selmira S.A. ....	44791
EPP Marathon Delta (Lux) S.à r.l. ....	44797	Société Anonyme Paul WURTH ....	44798
Finanmag S.A. ....	44801	Société Electrique de l'Our ....	44789
Fongesco S.A. ....	44786	Société Luxembourgeoise de Distributeurs Automatiques S.A. ....	44829
Grainger Luxembourg Germany (No.2) S.à r.l. ....	44828	Sumbo S.A. ....	44786
Grainger Luxembourg Germany (No.3) S.à r.l. ....	44829	Symmaque S.A. ....	44818
Hibiscus S.A. ....	44791	Tower 2 S.à.r.l. ....	44800
H.R.T. Révision S.A. ....	44802	Towers Perrin Luxembourg Holdings S.à r.l. ....	44794
Immo-Euro S.A. ....	44786	VKGP S.A. ....	44798
Indurisk Rückversicherung AG ....	44819	WinkInvest S.à r.l. ....	44799
Industrial Properties S.A. ....	44788	Yacuba S.A. ....	44793
International Mark Management (I.M.M.) .....	44790		
International Radio Networks Holding S.A. .....	44829		

**Immo-Euro S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 74.211.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 26 mai 2010 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2009,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Transfert du siège social,
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010035060/657/18.

---

**Fongesco S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 29.741.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 14 mai 2010 à 11.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2009,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales,
6. Divers.

*Le Conseil d'administration.*

Référence de publication: 2010043016/833/19.

---

**Sumbo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 141.918.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 14 mai 2010 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010043560/795/17.

---

**Omnium Textile S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 3.329.

---

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 17 mai 2010 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Report de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire,
2. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2009,
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009 et affectation du résultat,
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
5. Nominations statutaires,
6. Divers.

*Le Conseil d'administration.*

Référence de publication: 2010042932/550/19.

---

**Pacato S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 23.604.

---

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mercredi 26 mai 2010 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010048144/755/18.

---

**Luxallim S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 136.047.

---

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme LUXALLIM S.A. sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi, 21 mai 2010 à 14.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, bd Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2009.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010048145/750/15.

---

**Lux Electronic Company S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 141.706.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra le vendredi 28 mai 2010 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010048151/755/18.

---

**Industrial Properties S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 11.522.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the  
ANNUAL GENERAL MEETING  
which will be held on *May 14, 2010* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2009
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2010043559/795/15.

---

**Charisma Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**  
Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 72.483.

Die Aktionäre der CHARISMA SICAV werden hiermit zu einer  
ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG  
der Aktionäre eingeladen, die am *14. Mai 2010* um 11.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft stattfinden wird.  
Die Tagesordnung lautet wie folgt:

*Tagesordnung:*

1. Bericht des Verwaltungsrates sowie des Wirtschaftsprüfers
2. Billigung des geprüften Jahresberichtes zum 31. Dezember 2009
3. Ergebnisverwendung
4. Entlastung des Verwaltungsrates
5. Wahl oder Wiederwahl des Wirtschaftsprüfers
6. Wahl oder Wiederwahl der Mitglieder des Verwaltungsrates
7. Verschiedenes

Die Punkte der Tagesordnung unterliegen keiner Anwesenheitsbedingung und die Beschlüsse werden durch die einfache Mehrheit der abgegebenen Stimmen der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst. Vollmachten sind am Sitz der Gesellschaft erhältlich.

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre depotführende Bank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung zu beauftragen, die bestätigt, dass die Aktien bis nach der

ordentlichen Generalversammlung gesperrt gehalten werden. Die Depotbestandsbescheinigung muss der Gesellschaft fünf Arbeitstage vor der ordentlichen Generalversammlung vorliegen.

Aktionäre, die an der ordentlichen Generalversammlung teilnehmen möchten, werden gebeten, sich fünf Tage vor der ordentlichen Generalversammlung am Sitz der Gesellschaft anzumelden.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2010042981/6206/28.

---

**Société Electrique de l'Our, Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 5.901.

Les actionnaires de la Société Electrique de l'Our, Société Anonyme, sont invités à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu vendredi, le 14 mai 2010 à 11.00 heures au siège social, 2, rue Pierre d'Aspelt à Luxembourg.

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'évolution des affaires en 2009 et la situation de la société ainsi que comptes annuels et comptes annuels consolidés au 31 décembre 2009
2. Rapports du réviseur d'entreprises sur les comptes annuels et les comptes annuels consolidés de l'exercice 2009
3. Approbation des comptes annuels et des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2009
4. Répartition du bénéfice de l'exercice 2009
5. Décharge à donner aux administrateurs
6. Nominations et délégations
7. Désignation d'un réviseur d'entreprises pour l'exercice 2010
8. Autorisation pour la société d'acquérir ses propres actions
9. Rémunérations des administrateurs
10. Divers

Le conseil d'administration rappelle aux actionnaires qu'ils auront à se conformer à l'article 21 des statuts pour pouvoir prendre part à l'assemblée générale. En vertu de cet article, les actions au porteur devront être déposées au plus tard le 7 mai 2010 aux guichets de l'un des établissements désignés ci-dessous:

- 1) DEXIA Banque Internationale à Luxembourg
- 2) BGL BNP Paribas
- 3) Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat

Les procurations devront également être parvenues au siège de la société au plus tard le 7 mai 2010.

Luxembourg, le 13 avril 2010.

*Pour le Conseil d'Administration*

Etienne SCHNEIDER

*Président*

Référence de publication: 2010043263/2480/32.

---

**Morsa Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 100.890.

The shareholders are hereby convened to the

**ORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING**

which will be held extraordinarily on May 14, 2010 at 11.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Resignation of the public limited company FIDUCIAIRE INTERNATIONALE SA as statutory auditor and discharge.
2. Appointment of the private limited company COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n° 58.545, with registered office at L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, as statutory auditor until the end of the annual general meeting of shareholders of 2015.
3. Resignation of Mr. Eric MAGRINI as director and chairman of the board of directors and discharge.
4. Appointment of Mr. Emanuele GRIPPO, company director, born in Bassano del Grappa (Italy), with professional address at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, as director until the end of the annual general meeting of shareholders of 2015.

5. Resignation of Mr. Vincent TUCCI as director and discharge.
6. Appointment of Mrs. Nathalie VAZQUEZ, company director, born in Metz (France), with professional address at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, as director until the end of the annual general meeting of shareholders of 2015.
7. Sundry.

*The board of directors.*

Référence de publication: 2010043564/29/24.

---

**Duberry Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 18.410.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi, 13 mai 2010 à 9.30 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, bd Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2009.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010045470/750/15.

---

**International Mark Management (I.M.M.), Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R.C.S. Luxembourg B 49.916.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège de la société à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, en date du jeudi, 20 mai 2010, à 16.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2009.
2. Examen et approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2009 et décision relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2009.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Elections statutaires.
5. Divers.

Pour assister à cette assemblée, les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social cinq jours avant l'assemblée.

Référence de publication: 2010048148/7759/20.

---

**Llyda-Lux SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9690 Watrange, 31, rue Abbé Welter.  
R.C.S. Luxembourg B 100.880.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Qui se tiendra au siège social sis à L-9690 WATRANGE, rue Abbé Welter 31, en date du 25 mai 2010 à 19 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009 et du compte de résultats.
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 31 décembre 2009.

4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Le cas échéant, décision conformément à l'article 100 des LCSC.
6. Remplacement du commissaire aux comptes.
7. Divers.

*Le conseil d'administration.*

Référence de publication: 2010048149/1004/20.

---

**Pic-Vert S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 129.133.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi, 13 mai 2010 à 14.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, bd Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2009.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010045471/750/15.

---

**Selmira S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 135.170.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme SELMIRA S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi, 21 mai 2010 à 10.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, bd Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2009.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Décision à prendre quant aux dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010048146/750/16.

---

**Hibiscus S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 37.665.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 25 mai 2010 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2009,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales,
6. Divers

*Le Conseil d'administration.*

Référence de publication: 2010048147/833/19.

---

**Old Town, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 6.734.

Our Shareholders are invited to attend on Wednesday, May 19, 2010, at 11.00 a.m. in Luxembourg at 22-24, boulevard Royal, the

ORDINARY MEETING

of Shareholders with the following agenda:

*Agenda:*

1. Directors' Reports
2. Auditors' Reports
3. Approval of the "Parent Only" Financial Statements for the year ended December 31, 2009
4. Appropriation of the 2009 net income of the parent company
5. Discharge of Directors and Auditors
6. Election of the Auditors for a period of one year
7. Election of Directors
8. Remuneration of Directors
9. Authorisation to the Board of Directors for the Company to repurchase Company's shares.

The owners of bearer shares who have so far not applied for having these shares converted to registered shares are reminded that pursuant to the resolution of the extraordinary general meeting of shareholders held on Thursday, May 4, 2006, all rights attaching to the non-converted bearer shares, including more in particular the right to vote and the right to receive dividend, are suspended.

However, they can still at any time apply for such conversion.

Those shareholders who would wish to now convert their bearer shares should, seven clear days before the date of the meeting apply in writing for the entry of their shares in the shareholders' register. To that effect they must complete and sign the form of application which is available at the following address with Dexia Banque Internationale à Luxembourg, Corporate Actions, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, Attn Angela Reding - Tel.: 00352 4590 5295 - Fax: 00352 4590 4218.

THE BOARD OF DIRECTORS.

Référence de publication: 2010038611/31.

**PEH Quintessenz Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 38.269.

Die Aktionäre der PEH QUINTESSENZ SICAV werden hiermit zu einer

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre eingeladen, die am 14. Mai 2010 um 11.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft stattfinden wird.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

*Tagesordnung:*

1. Bericht des Verwaltungsrates sowie des Wirtschaftsprüfers
2. Billigung des geprüften Jahresberichtes zum 31. Dezember 2009
3. Ergebnisverwendung
4. Entlastung des Verwaltungsrates
5. Wahl oder Wiederwahl des Wirtschaftsprüfers
6. Wahl oder Wiederwahl der Mitglieder des Verwaltungsrates
7. Verschiedenes.

Die Punkte der Tagesordnung unterliegen keiner Anwesenheitsbedingung und die Beschlüsse werden durch die einfache Mehrheit der abgegebenen Stimmen der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst. Vollmachten sind am Sitz der Gesellschaft erhältlich.

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre depotführende Bank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung zu beauftragen, die bestätigt, dass die Aktien bis nach der ordentlichen Generalversammlung gesperrt gehalten werden. Die Depotbestandsbescheinigung muss der Gesellschaft fünf Arbeitstage vor der ordentlichen Generalversammlung vorliegen.



Aktionäre, die an der ordentlichen Generalversammlung teilnehmen möchten, werden gebeten, sich fünf Tage vor der ordentlichen Generalversammlung am Sitz der Gesellschaft anzumelden.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2010042982/6206/28.

---

**Man Umbrella SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 53.150.

The ANNUAL GENERAL MEETING

of the Shareholders ("the Meeting") of the Man Umbrella SICAV will be held at the premises of RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14 Porte de France L-4360 Esch-sur-Alzette on *May 14, 2010, 11:00 a.m.*

*Agenda:*

1. To hear and approve:
  - a) the Management Report of the Directors
  - b) the report of the auditor
2. To approve the statement of assets and liabilities and the statement of operations for the financial year 2009
3. Allocation of the net result
4. To discharge the Directors and the auditor with respect to their performance of duties during the financial year 2009
5. To elect the Directors and the auditor to serve for the financial year 2010
6. Directors' fees for the financial year 2009
7. Miscellaneous

Shareholders are advised that no quorum is required for the adoption of resolutions by the Meeting and that resolutions will be passed by a majority of the votes cast by those shareholders present or represented at the Meeting.

For organizational reasons, those shareholders who wish to attend the Meeting in person are requested to register with Man Umbrella SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, to the attention of Mrs. Nathalie Clement (Fax No. +352/ 2460-3331), by May 12, 2010 at the latest.

Man Umbrella SICAV

*The Board of Directors*

Référence de publication: 2010043010/755/27.

---

**Yacuba S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 142.106.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *14 mai 2010* à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010043561/795/17.

---

**Digital Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 66.323.

Les comptes annuels au 30 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *DIGITAL FUNDS*

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Imwinkelried Michaela / Peter Sasse

*Executive Director / Associate Director*

Référence de publication: 2010044622/13.

(100045942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**LKR S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 111.365.

---

Le Bilan au 31 Décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 Mars 2010.

TMF Management Luxembourg S.A.

Xenia Kotoula / Jorge Pérez Lozano

*Director / Director*

Référence de publication: 2010044633/13.

(100045477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**Towers Perrin Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 89.998.

---

In the year two thousand and ten, on the fourth day of the month of March.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

"TOWERS WATSON PENNSYLVANIA Inc.", a company incorporated and existing under the laws of the State of Pennsylvania, established and having its registered office at 1500 Market Street, Philadelphia, PA, 19102 (United States of America),

here represented by:

Mr Onno BOUWMEISTER, employee, residing professionally at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Philadelphia (United States of America), on 22 February 2010.

Said proxy, signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

Such appearing party, represented as stated here above, is the sole partner of "TOWERS PERRIN LUXEMBOURG HOLDINGS S.à r.l.", (hereinafter the "Company") a "société à responsabilité limitée", established and having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, entered in the Luxembourg Trade and Company Register under number B 89.998 incorporated pursuant to a notaried deed enacted on 15 November 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1801 of 19 December 2002.

The appearing party, represented as mentioned here above, and representing the whole corporate capital requested the undersigned notary to act the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner resolved to change the financial year of the Company that it shall forthwith begin on the first day of July of each year and end on the last day of June the following year, and to amend consequently Article SIXTEEN (16) of the Articles of Incorporation of the Company to reflect such a change.

**Art. sixteen (16).** shall henceforth read as follows:

"The Company's financial year begins on the first day of July of each year and ends on the last day of June the following year."

*Second resolution*

As a consequence to the change of the closing date of the Company's financial year, the sole partner resolved to amend Article SEVENTEEN (17) first paragraph of the Articles of Incorporation, which first paragraph will have henceforth the following new wording:

**Art. seventeen (17). (first paragraph).** "Each year, as of the thirtieth (30) of June, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be

accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

#### *Third resolution*

The sole partner further resolved that the current financial year will then be shortened by six (6) months, so that the same financial year started on the first (1st) of January 2010 will consequently end on thirtieth (30th) of June 2010, instead of thirty-first (31st) of December 2010.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the proxy holder of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said proxy holder signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le quatre mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché du Luxembourg),

a comparu:

«TOWERS WATSON PENNSYLVANIA Inc.», une société constituée et existant sous les lois de l'état de Pennsylvanie, établie et ayant son siège social à 1500 Market Street, Philadelphia, PA, 19102 (Etats-Unis d'Amérique),  
ici représentée par:

Monsieur Onno BOUWMEISTER, employé privé, demeurant professionnellement au 5 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

en vertu d'une procuration lui donnée à Philadelphia (Etats-Unis d'Amérique), le 22 février 2010.

Laquelle procuration, signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

Laquelle partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, est le seul et unique associé de «TOWERS PERRIN LUXEMBOURG HOLDINGS S.à r.l.» (ci-après "la Société") une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 5 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous le numéro B 89.998, constituée suivant acte notarié dressé le 15 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 1801 du 19 décembre 2002.

Laquelle partie comparante, représentée comme il est mentionné ci-avant et représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique a décidé de changer l'année sociale de la Société de sorte qu'elle commence à l'avenir le premier jour du mois de juillet de chaque année et qu'elle finisse le dernier jour du mois de juin de l'année suivante et de modifier en conséquence l'article SEIZE (16) des statuts de la Société pour refléter ce changement.

L' **Art. seize (16)**, aura dorénavant la teneur suivante:

«L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de juillet de chaque année et finit le dernier jour du mois de juin de l'année suivante.»

#### *Deuxième résolution*

En conséquence du changement de la date de clôture de l'exercice social de la Société, l'associé unique a décidé de modifier l'article DIX-SEPT (17), premier alinéa des statuts de la Société, de sorte que ce premier alinéa ait désormais la nouvelle teneur suivante:

**Art. dix-sept (17). (premier alinéa).** «Chaque année, avec effet au trente (30) juin, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.»

#### *Troisième résolution*

L'associé unique a décidé en outre que l'année sociale en cours sera par conséquent raccourcie de six (6) mois, de sorte que la même année sociale en cours ayant débuté le premier (1<sup>er</sup>) janvier 2010 se terminera exceptionnellement le trente (30) juin 2010 au lieu du trente et un (31) décembre 2010.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: O. BOUWMEISTER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 5 mars 2010. Relation EAC/2010/2608. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010045035/96.

(100045557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

**A Chateau VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 122.952.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010044648/11.

(100045298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

**La Prima Donna Room S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3450 Dudelange, 10, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 125.370.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille dix. Le quatre mars.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

A comparu:

Monsieur Vincenzo LAURIA, restaurateur, né à Salandra (Italie), le 13 mai 1967, demeurant à L-5752 Frisange, 2 5A, rue de Luxembourg.

Lequel comparant prie le notaire instrumentant de documenter:

- qu'il est le seul associé de la société à responsabilité limitée LA PRIMA DONNA ROOM S.à r.l., avec siège social à L-3450 Dudelange, 10, rue du Commerce,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 12 5.370,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 1<sup>er</sup> mars 2007, publié au Mémorial C numéro 928 du 21 mai 2007

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 septembre 2007, publié au Mémorial C 2483 du 02 novembre 2007.

Suite à un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 16 novembre 2007, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 4 0 du 08 janvier 2008, l'associé est devenu le seul associé.

que le capital social est de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-), représenté par CENT (100) PARTS SOCIALES d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125,-) chacune,

- qu'il décide de dissoudre anticipativement ladite société, dont il déclare connaître parfaitement la situation financière et les statuts;

- que tout le passif connu de la société a été réglé,

- qu'il reprend à son compte tout l'actif de la société,

- que tout passif éventuel, actuellement non encore connu, serait repris par lui,

- qu'il n'échet pas de nommer un liquidateur et que la liquidation peut être considérée comme définitivement clôturée; qu'il assume pour autant que de besoin la qualité de liquidateur,

- que décharge est accordée aux gérants,

- que les livres et documents de ladite société sont conservés pendant cinq (5) ans à l'adresse du siège de ladite société.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Lauria, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08 mars 2010. Relation: EAC/2010/2697. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010046039/41.

(100047027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2010.

---

**Ateliers Kräizbiere, Société Coopérative.**

Siège social: L-3598 Dudelange, route de Zoufftgen.

R.C.S. Luxembourg B 21.238.

Le bilan 2009 et les profits et pertes 2009 (complémentaires au dépôt du budget 2010 déposé le 16/02/2010 sous le no L100023894.05) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010044650/11.

(100045323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

---

**Real Flex International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 78.125.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Edoardo Tubia / Signature

Référence de publication: 2010044651/13.

(100045517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**M.G. Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 116.065.

*Rectificatif du dépôt du 25/01/2010 (No L100011791)*

Les comptes annuels modifiés au 30.06.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.

Société Anonyme

Banque domiciliaire

Edoardo Tubia / Signature

Référence de publication: 2010044652/14.

(100045515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**EPP Marathon Delta (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 105.386.

EXTRAIT

Suite au contrat de cession de parts sociales en date du 11 mars 2010 la société EPP Marathon Delta Holdings (Lux) S.à r.l., une société de droit luxembourgeois et ayant son siège social au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg, a cédé 93 (quatre-vingt treize) parts sociales à la société EPP PARTNERS 2010, LLC, une société constituée et existant sous les lois de l'Etat de Delaware, USA, établie et ayant son siège social à C/O Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, USA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2010.

*Pour extrait conforme*

L'agent domiciliataire

*Signature*

Référence de publication: 2010045204/19.

(100045895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**BRE/GH II Leipzig II Manager S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 124.012.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 1<sup>er</sup> mars 2010*

En date du 1<sup>er</sup> mars 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de BRE/Management S.A. en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat;
- de nommer BRE/Management 3 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.151.598 en tant que nouveau gérant unique de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2010.

Martine Knoch.

Référence de publication: 2010044653/17.

(100045842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**VKGP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 7, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 133.287.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2010.

*Pour VKGP S.A.*

*Signature*

Référence de publication: 2010044654/12.

(100045350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

---

**Société Anonyme Paul WURTH, Société Anonyme.**

Siège social: L-1122 Luxembourg, 32, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 4.446.

*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration de la société du 26 mars 2010*

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société Paul WURTH S.A. qui s'est tenu en son siège en date du 26 mars 2010 que:

"

2) Cooptation de M. Marco VALENTINY au conseil d'administration

...

Le Conseil d'administration approuve ensuite à l'unanimité la proposition de coopter Monsieur Marco VALENTINY avec adresse professionnelle au 19-21, boulevard Royal, L-2914 Luxembourg, administrateur de Paul Wurth S.A. Il terminera le mandat de Monsieur Georges SCHMIT qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2010.

Il sera demandé à la prochaine assemblée générale des actionnaires de ratifier cette décision.

"

Luxembourg, le 29 mars 2010.

Pour extrait conforme

Michel WURTH

Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2010044749/23.

(100045968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**MGE Objekt Berlin S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 85.036.

—  
RECTIFICATIF

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010 sous la référence L100003974.04.

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MGE Objekt Berlin S. à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010044656/16.

(100044901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

---

**WinkInvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8415 Steinfort, 1, rue du Pinson.

R.C.S. Luxembourg B 140.459.

—  
L'an deux mille dix, le cinq mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Julien WINKIN, gérant de société, né à Messancy (Belgique), le 11 octobre 1985, demeurant au 51 rue du Tilleul, B-6730 Tintigny.

Lequel comparant, agissant en sa qualité de seul et unique associé de la société à responsabilité limitée «WinkInvest S.à r.l.», avec siège social au 27, route de Luxembourg, L-4761 Pétange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 140.459, constituée suivant acte notarié en date du 14 juillet 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1996 du 16 août 2008 a pris la résolution suivante:

*Résolution*

L'associé décide de transférer le siège social de la Société du 27, route de Luxembourg, L-4761 Pétange au 1, rue du Pinson, L-8415 Steinfort.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 4 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4. (premier alinéa).** Le siège social est établi dans la commune de Steinfort.»

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. WINKIN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 09 mars 2010. Relation: EAC/2010/2778. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010045039/26.

(100046029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**BRE/GH II Property I Manager S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 124.008.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 1<sup>er</sup> mars 2010*

En date du 1<sup>er</sup> mars 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de BRE/Management S.A. en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat;
- de nommer BRE/Management 3 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.151.598 en tant que nouveau gérant unique de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2010.

Martine Knoch.

Référence de publication: 2010044657/17.

(100045840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**Tower 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.537.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Tower 2 S.à r.l.

Société à Responsabilité Limitée

Signatures

Référence de publication: 2010044658/12.

(100045510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**CB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 217, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 105.266.

*Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration tenu au siège social de la société  
217 route d'Esch L-1471 Luxembourg le 26 mars 2010 à 15h00*

*Délibérations*

Après délibérations, le Conseil d'Administration, à l'unanimité:

1. Prend acte de la démission de la société Pargestion S.A., inscrite au RCS B80706, siège social 39 av. Monterey L-2163 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur-délégué au sein de la société.

2. Nomme à compter de ce jour, au sein de la société, AA. Serge Atlan, né le 27 janvier 1953 à Batna (Algérie), demeurant 5 rue Alphonse Munchen L-2174 Luxembourg, comme Administrateur Délégué à la gestion journalière avec pouvoir de signature individuelle.

La durée de son mandat est fixée à six ans.

Il est rappelé que le Conseil d'Administration de la société est composé des personnes morales et physiques suivantes:

Monsieur Denis Mingarelli

Monsieur Richard Segal

Monsieur Serge Atlan.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010045249/25.

(100046348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2010.

---

**BRE/Denmark Hotel Holding I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 123.295.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 1<sup>er</sup> mars 2010*

En date du 1<sup>er</sup> mars 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de BRE/Management S.A. en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat;
- de nommer BRE/Management 3 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.151.598 en tant que nouveau gérant unique de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2010.

Martine Knoch.

Référence de publication: 2010044660/17.

(100045839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**Finanmag S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 47.951.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010044661/11.

(100045507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**BRE/GH II Property II Manager S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 124.005.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 1<sup>er</sup> mars 2010*

En date du 1<sup>er</sup> mars 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de BRE/Management S.A. en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat;
- de nommer BRE/Management 3 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 151.598 en tant que nouveau gérant unique de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2010.

Martine Knoch.

Référence de publication: 2010044662/17.

(100045831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**Auto Helfent S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 8, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 34.588.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010044727/9.

(100045369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

---

**H.R.T. Révision S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R.C.S. Luxembourg B 51.238.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour H.R.T. Révision S.A.*

Romain THILLENS / Brigitte DENIS

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010044663/12.

(100045505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**Medina Investments S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R.C.S. Luxembourg B 43.921.

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MEDINA INVESTMENTS S.A.*

Christophe BLONDEAU / Romain THILLENS

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010044664/12.

(100045504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**BRE/Hamburg Reichshof Hotel S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 119.897.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale*

*Ordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 1<sup>er</sup> mars 2010*

En date du 1<sup>er</sup> mars 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de BRE/Management S.A. en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat;
- de nommer BRE/Management 3 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.598 en tant que nouveau gérant unique de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2010.

Martine Knoch.

Référence de publication: 2010044827/18.

(100045509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**Bamsebo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 122.636.

—  
*Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement par l'associé unique en date du 7 janvier 2010*

1. La démission de la société MANACOR (Luxembourg) S.A. en tant que gérant a été acceptée avec effet immédiat.
2. Mme Charlotte LAHAJJE-HULTMAN, née le 24 mars 1975 à Barnarp (Suède), domiciliée professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, a été nommée en tant que nouvelle gérante avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.
3. Le siège social de la société est transféré de L-1855 Luxembourg, 46A, avenue JF Kennedy, à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BAMSEBO S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010045406/19.

(100046624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2010.

**Chesapeake Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 552.060,00.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 142.874.

—  
In the year two thousand and ten, on the twenty-sixth day of March.

Before Us Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri HEL-LINCKX, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Chesapeake Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 142.874, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on November 11, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on November 21, 2008, number 2812 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on April 30, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial) number 1386 of July 17, 2009 (corrigendum pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on May 14, 2009 published in the Mémorial dated July 20, 2009 number 1395).

The Meeting was opened with Annick Braquet, residing professionally in Luxembourg, in the chair,

Who appointed as secretary Liliane Freichel, residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer, Ariette Siebenaler, residing professionally in Luxembourg.

The bureau of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to enact:

I. that the agenda of the Meeting was the following:

1. Waiver of the convening notices;
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 15,426 (fifteen thousand four hundred and twenty-six Euro) so as to bring the share capital of the Company to EUR 552,060 (five hundred and fifty-two thousand sixty Euro), by way of the creation and the issue of (i) 1,542 (one thousand five hundred and forty-two) A Ordinary Shares and (ii) 13,884 (thirteen thousand eight hundred and eighty-four) B ordinary Shares having a nominal value of EUR 1.00 (one Euro) each, in consideration for a payment in cash;
3. Subscription and payment of the share capital increase mentioned under item 2. above;
4. Subsequent amendment to article 5.1 of the Articles in order to reflect the share capital increase adopted under item 2. above;
5. Amendment to article 6 of the Articles;
6. Full restatement of the Articles; and

7. Amendment of the books and registers of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued ordinary shares in the shareholders' register of the Company.

II. that (i) 52,416 (fifty-two thousand four hundred and sixteen) A Ordinary Shares and (ii) 484,218 (four hundred and eighty-four thousand two hundred and eighteen) B Ordinary Shares having a nominal value of EUR 1.00 (one Euro) each, representing 100% (one hundred per cent) of the share capital of the Company of EUR 536,634 (five hundred and thirty-six thousand six hundred and thirty-four Euro) were represented at the Meeting;

III. that the proxies of the shareholders represented and the number of shares they held were shown on an attendance list, signed by the representative(s) of the shareholders represented and by the bureau of the Meeting, which would remain attached to the present minutes; and

IV. that the Meeting was regularly constituted and could validly deliberate on the items of the agenda.

Then, the Meeting, after deliberation, unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waived the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which had been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 15,426 (fifteen thousand four hundred and twenty-six Euro) so as to bring the share capital of the Company to EUR 552,060 (five hundred and fifty-two thousand sixty Euro), by way of the creation and the issue of (i) 1,542 (one thousand five hundred and forty-two) A Ordinary Shares and (ii) 13,884 (thirteen thousand eight hundred and eighty-four) B ordinary Shares having a nominal value of EUR 1.00 (one Euro) each, in consideration for a payment in cash.

*Third resolution*

The Meeting approved and accepted the subscription and payment of the newly issued shares of the Company as follows:

*Subscription - Payment*

Thereupon,

1) Mr Gerard Kerins, born in New York, United States of America on 16 October 1947, having his address at Wildfell, Manor Lane, Gerrards Cross, Buckinghamshire SL9 7NH, United Kingdom, represented by Annick Braquet, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for 1,236 (one thousand two hundred and thirty-six) new A Ordinary Shares and 11,126 (eleven thousand one hundred and twenty-six) new B Ordinary Shares of EUR 1.00 (one Euro) each and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 12,362 (twelve thousand three hundred and sixty-two Euro);

2) Mr Philip Renwick Yates, born in Pennsylvania, United States of America, on 14 December 1947, having his address at 1260 Oakdale Drive, York, PA 17403, USA, represented by Annick Braquet, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for 153 (one hundred and fifty-three) new A Ordinary Shares and 1,379 (one thousand three hundred and seventy-nine) new B Ordinary Shares of EUR 1.00 (one Euro) each and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 1,532 (one thousand five hundred and thirty-two Euro); and

3) Mr Paul Joseph Young, born in Illinois, United States of America, on 28 May 1961, having his address at 510 Wheatfield Drive, Lititz, PA 17543, USA, represented by Annick Braquet, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for 153 (one hundred and fifty-three) new A Ordinary Shares and 1,379 (one thousand three hundred and seventy-nine) new B Ordinary Shares of EUR 1.00 (one Euro) each and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 1,532 (one thousand five hundred and thirty-two Euro).

The aggregate amount of EUR 15,426 (fifteen thousand four hundred and twenty-six Euro) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which had been given to the undersigned notary.

As a result of the above, the Meeting resolves to record that the shareholding in the Company was, further to the above increase in share capital, as follows:

OCM Luxembourg POF IV S.a r.l. . . . . .	17,346 A Ordinary Shares
	160,248 B Ordinary Shares
IPC/Baltimore (Cayman), L.P. . . . . .	26,208 A Ordinary Shares
	242,109 B Ordinary Shares
OCM Luxembourg EPOF II S.a r.l. . . . . .	6,780 A Ordinary Shares
	62,631 B Ordinary Shares
OCM EHY CSK Investments Ltd. . . . . .	2,082 A Ordinary Shares
	19,230 B Ordinary Shares
Gerard Kerins . . . . .	1,236 A Ordinary Shares

	11,126 B ordinary Shares
Philip Renwick Yates . . . . .	153 A Ordinary Shares
	1,379 B Ordinary Shares
Paul Joseph Young . . . . .	153 A Ordinary Shares
	1,379 B Ordinary Shares
Total: . . . . .	53,958 A Ordinary Shares
	498,102 B Ordinary Shares

As a result of the above resolution, the Meeting acknowledged and resolved to agree that Mr Gerard Kerins, Mr Philip Yates and Mr Paul Young are entitled to take part to the vote in relation to items 5 to 8 of the agenda.

*Fourth resolution*

As a consequence of the preceding resolution, the Meeting resolved to amend article 5.1 of the Articles, which should read as restated pursuant to the Seventh Resolution below.

*Fifth resolution*

The Meeting resolved to amend article 6 of the Articles which should read as restated pursuant to the Sixth Resolution below.

*Sixth resolution*

The Meeting resolved to fully restate the Articles, which should henceforth read as follows:"

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Chesapeake Holdings S.à r.l." (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10<sup>th</sup> August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object.**

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, Shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is set at five hundred and fifty-two thousand sixty Euro (EUR 552,060), represented by (i) fifty-three thousand nine hundred and fifty-eight (53,958) A ordinary shares of one Euro (EUR 1.00) each (the A Ordinary Shares) and (ii) four hundred and ninety-eight thousand one hundred and two (498,102) B ordinary shares of one Euro (EUR 1.00) each (the B Ordinary Shares) (individually and irrespective of class, a Share and together, irrespective of class, the Shares).

5.2. The Share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. For the purposes of this Article 6, the following words and expressions shall have the following meanings:

"B Return" on all the B Ordinary Shares together is EUR 30,829,702 and the "B Return" on any B Ordinary Share is equal to the foregoing sum divided by the number of B Ordinary Shares then in issue;

"Distribution" means each distribution made by the Company to holders of its Shares, whether in cash, property or securities of the Company and whether by dividend, liquidating distribution or otherwise; provided that neither of the following shall be a Distribution: (a) any redemption or repurchase by the Company of any Shares for any reason or (b) any recapitalisation or exchange of any Shares, or any subdivision (by Share split, dividend in specie or otherwise) or any consolidation of any outstanding Shares;

"Executive" means any natural person employed by, party to a consultancy agreement with, or a director/manager of the Company or any of its subsidiaries;

"Executive Securities" means (a) any securities of the Company issued to, purchased or otherwise acquired at any time and from time to time by an Executive or his or her Permitted Transferees and (b) any securities of the Company issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to in (a) above herein by way of any scrip dividend, bonus issue, consolidation, sub-division, exchange or conversion or other similar transaction occurring with respect to the securities referred to in (a) above herein;

"Fair Market Value" means, with respect to any Executive Securities, the fair market value of such securities as determined by the board of managers acting in good faith or pursuant to any other procedure set forth in a writing between the Company and the Executive;

"Family Group" means, with respect to any Executive, such Executive's parents (whether natural or by adoption), spouse (so long as such person remains a spouse of that Executive), children (whether natural or by adoption), the personal representatives of a deceased Executive and heir or beneficiary of such Executive;

"Original Cost" means, with respect to any Executive Securities, the original subscription price paid to the Company by the original subscriber for such Executive Securities;

"Permitted Transferees" of an Executive means a Family Group member of such Executive or a Permitted Trust;

"Permitted Trust" means a trust or comparable corporate entity of which the relevant Executive and/or the Executive's Family Group are the only beneficiaries;

"Unpaid Yield" of any B Ordinary Share means at any date an amount equal to the excess, if any, of (a) the aggregate Yield notionally accrued on such Share up to that date, over (b) the aggregate amount of Distributions made by the Company that constitute payment of Yield on such Share;

"Unreturned B Return" on any B Ordinary Share means, at any time, an amount equal to the excess, if any, of (a) the B Return on such Share, over (b) the aggregate amount of Distributions made by the Company that constitute a return of the B Return on such Share; and

"Yield" means, with respect to each B Ordinary Share, for each annual period (beginning on the date such B Ordinary Shares is issued), the amount notionally accruing on such Share each day during such annual period at the rate of 8% per annum on the sum of (a) such Share's Unreturned B Return, plus (b) the Unpaid Yield thereon for all prior annual periods.

6.2.A The A Ordinary Shares shall carry the following rights and restrictions:-

(a) All A Ordinary Shares shall be identical in all respects;

(b) All A Ordinary Shares shall share rateably in the payment of Distributions which are allocated on an aggregate basis to such A Ordinary Shares; and

(c) Each A Ordinary Share shall entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.2.B The B Ordinary Shares shall carry the following rights and restrictions:

- (a) All B Ordinary Shares shall be identical in all respects;
- (b) All B Ordinary Shares shall share rateably in the payment of Distributions which are allocated on an aggregate basis to such B Ordinary Shares; and
- (c) Each B Ordinary Share shall entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.3. If any Distribution to shareholders is made (whether by dividend, return of capital or otherwise), shareholders will be entitled to receive such Distributions out of funds legally available therefor, in accordance with applicable law, in the following manner and priority:

(a) The holders of the B Ordinary Shares shall be entitled to receive all or a portion of such Distribution (rateably among such holders based upon the number of B Ordinary Shares held by each such holder as of the time of such Distribution) equal to the aggregate Unpaid Yield on the outstanding B Ordinary Shares as of the time of such Distribution, and no Distribution or any portion thereof shall be made under Articles 6.3(b) or 6.3(c) below until the entire amount of the Unpaid Yield on the outstanding B Ordinary Shares at the time of such Distribution has been paid in full. The Distributions made pursuant to this Article 6.3(a) to holders of B Ordinary Shares shall constitute a payment of Yield on the B Ordinary Shares;

(b) after the required amount of a Distribution has been made pursuant to Article 6.3(a) above, the holders of the B Ordinary Shares shall be entitled to receive all or a portion of such Distribution (rateably among such holders based upon the number of B Ordinary Shares held by each such holder as of the time of such Distribution) equal to the aggregate Unreturned B Return on the outstanding B Ordinary Shares as of the time of such Distribution, and no Distribution or any portion thereof shall be made under Article 6.3(c) below until the entire amount of the Unreturned B Return on the outstanding B Ordinary Shares at the time of such Distribution has been paid in full. The Distributions made pursuant to this Article 6.3(b) to holders of B Ordinary Shares shall constitute a return of the B Return on the B Ordinary Shares;

(c) after the holders of the B Ordinary Shares shall have received Distributions pursuant to Articles 6.3(a) and 6.3(b) above, the holders of the A Ordinary Shares shall be entitled to receive all further Distributions made by the Company with respect to their Ordinary Shares (and, accordingly, the holders of the B Ordinary Shares shall not be entitled to participate in any such Distributions), and such Distributions shall be made pro rata among the holders of the A Ordinary Shares based on the number of A Ordinary Shares held by each such holder.

6.4. All Shares shall vote together on the basis of one vote per Share and, except as may be required by the Law, the holders of any separate class of Shares shall not be entitled to vote separately on any matter.

6.5. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company; provided that if any joint co-owners fail to do so, their voting rights with respect to such jointly owned Shares shall be suspended until a sole person is appointed as their representative.

6.6 A Share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code. For all other matters, reference is being made to article 189 and following of the Law.

6.7. The transfer of Shares of the Company to shareholders and to non-shareholders is subject to the prior approval of shareholders at a duly convened general meeting of the Company who together hold 75 per cent, or more of the Share capital of the Company then in issue. The terms of any such transfer shall be as agreed between the parties wishing to transfer such Shares and for the avoidance of doubt such terms shall not be made available to the shareholders as part of the aforementioned approval process.

6.8. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.9. The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law.

6.10 Right to Purchase Certain Executive Securities

(a) Subject to any other written agreement as between the Executive and the Company, in the event that (i) the Company or any of its subsidiaries shall deliver to an Executive a notice of termination of employment or a notice of termination of a consultancy agreement (a Termination Notice) or (ii) an Executive's employment by, or consultancy with, the Company or any of its subsidiaries terminates for any reason (the earlier of the date of delivery of such Termination Notice and the date of such Executive's termination of employment or consultancy being referred to herein as the Termination Date), such Executive's Executive Securities, whether held by such Executive or by one or more of such Executive's Permitted Transferees, will be subject to purchase (in one or more tranches) by either the Company or, in the sole and absolute discretion of the board of managers, by such other person(s) as the board of managers may appoint in writing (the Company or such persons being referred to as the Purchaser), pursuant to the terms and conditions set out in this Article (the Call Option).

(b) Subject to any other written agreement as between the Executive and the Company, the Purchaser shall have the right to acquire all or any of the Executive Securities held by the Executive (or the Executive's Permitted Transferees) at the lower of Original Cost and Fair Market Value, unless the Executive and the Company have any other written agreement

as between the Executive and the Company that the Executive Securities shall be acquired at another price or prices in which case the Executive Securities shall be acquired at such other price(s).

(c) Subject to any other written agreement as between the Executive and the Company the Purchaser may elect to exercise the right to purchase all or any portion of such Executive's Executive Securities pursuant to the Call Option by delivering written notice (the Call Option Exercise Notice) to the holder or holders of such Executive Securities within 365 days after such Executive's Termination Date, unless any other written agreement as between the Executive and the Company requires that the Call Option Exercise Notice shall be delivered during another period, in which case the Company shall only be entitled to deliver the Call Option Exercise Notice during such other period (the Call Option Exercise Period). The Call Option Exercise Notice shall set forth the amount of Executive Securities to be acquired from such holder(s), the aggregate consideration to be paid for such Executive Securities as determined in accordance with Article 6.10(b) unless the type and number of Executive Securities that may be acquired from such holder and/or the aggregate consideration to be paid for such Executive Securities is determined pursuant to any other written agreement as between the Executive and the Company, in which case, such type and number of Executive Securities that may be acquired from such holder and/or such aggregate consideration will be determined in accordance with such agreement and the time and place for the anticipated closing of the transaction (which shall not occur later than 40 days after the delivery of the Call Option Exercise Notice). If any of the Executive Securities is held by Permitted Transferees of the relevant Executive, the Purchaser shall purchase the Executive Securities elected to be purchased from all holder(s) of such Executive Securities pro rata according to the number of Executive Securities held by such holder(s) at the time of delivery of the Call Option Exercise Notice (determined as nearly as practicable to the nearest Share). If the Purchaser has elected to exercise the Call Option and to purchase Executive Securities as provided herein and subject to any other written agreement between any Executive and the Company, then at any time prior to the closing of such transaction, the Purchaser may offer the Executive Securities to any other person(s) in such amount(s) as the Purchaser determines in its absolute discretion. Such offer shall be effective with respect to all or any portion of the Call Option.

(d) Subject to Article 6.10(c), the closing of the transactions contemplated by this Article 6.10 shall take place on the date designated by the Purchaser. Each person purchasing Executive Securities pursuant to the Call Option shall pay for the Executive Securities that he or she purchases by delivery of a cheque or a wire transfer of immediately available funds payable to the holder(s) of such Executive Securities in the aggregate amount equal to the purchase price for such Executive Securities. The purchaser(s) shall only receive representations and warranties from each seller regarding the sale of the Executive Securities to the Purchaser, limited to a representation that such seller has good and marketable title to the Executive Securities to be transferred free and clear of all liens, claims and other encumbrances and that such Seller has all necessary power and authority to enter into such sale transaction.

(e) If the Company purchases any Ordinary Shares subject to the Call Option, any Ordinary Shares so acquired shall be redeemed in accordance with the provisions of the Law.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two (2) members composed at all times of at least one (1) (or more, as desired) class A managers, one (1) (or more, as desired) class B managers and up to one (1) class C manager appointed by a resolution of the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed by the general meeting of shareholders at any time ad nutum (without any reason).

#### **Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the board of managers of the Company.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least five (5) days in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.



9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of one (1) class A manager and one (1) class B manager or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### IV. General meetings of shareholders

##### Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. All powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders shall be exercised by shareholders owning more than half of the total Share capital.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate with the number of Shares that such shareholder holds.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

##### Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the Share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's Share capital.

13.4. In the event that a circular resolution of the shareholders (as detailed at Article 13.1 above) is not taken and a shareholders meeting is called, written notice of any shareholder meeting shall be given to all shareholders at least five (5) days in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case written notice of the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the shareholder meeting, which shall be given to all shareholders at least twenty four hours in advance of the date set for such meeting.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits

##### Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal Share capital.

15.2. Subject to Article 6, the general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the board of managers of the Company;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for Distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the general meeting of shareholders of the Company; and
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

#### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholders in accordance with Article 6.

#### **VI. General provision**

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

##### *Seventh resolution*

The Meeting resolved to amend the books and registers of the Company in order to reflect the above changes and empowered and authorized any manager of the Company, acting individually, to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued ordinary shares in the register of shareholders of the Company.

##### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately EUR 1,700.- (one thousand seven hundred euro).

##### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the bureau, they signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le vingt-six mars.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

##### **ONT COMPARU:**

pour une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Chesapeake Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.874, constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 11 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 21 novembre 2008, numéro 2812 (la Société). Les statuts de la Société (la Société) ont été modifiés suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 30 avril 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) numéro 1386 du 17 juillet 2009 (rectifié suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 14 mai 2009 publié au Mémorial du 20 juillet 2009 numéro 1395).

L'Assemblée a été ouverte sous la présidence de Annick Braquet, de résidence professionnelle à Luxembourg,

Qui a nommé comme secrétaire Liliane Freichel, de résidence professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée a choisi comme scrutateur Arlette Siebenaler, de résidence professionnelle à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée ayant ainsi été constitué, le président a déclaré et a demandé au notaire d'acter:

I. que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 15.426 (quinze mille quatre cent vingt-six euros) afin de porter le capital social de la Société à EUR 552.060 (cinq cent cinquante-deux mille soixante euros) par la création et l'émission de (i) 1.542 (mille cinq cent quarante-deux) Parts Sociales Ordinaires A et (ii) 13.884 (treize mille huit cent quatre-vingt-quatre) Parts Sociales Ordinaires B, ayant une valeur nominale de EUR 1,00 (un euro) chacune, en contrepartie d'un paiement en numéraire;

3. Souscription et paiement de l'augmentation du capital social mentionnée au point 3. ci-dessus;

4. Modification subséquente de l'article 5.1 des Statuts afin de refléter l'augmentation du capital social adoptée au point 3. ci-dessus;

5. Modification de l'article 6. des Statuts;

6. Refonte complète des Statuts; et

7. Modification des livres et registres de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales ordinaires nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

II. que (i) 52.416 (cinquante-deux mille quatre cent seize) Parts Sociales Ordinaires A et (ii) 484.218 (quatre cent quatre-vingt-quatre mille deux cent dix-huit) Parts Sociales Ordinaires B ayant une valeur nominale de EUR 1,00 (un euro) chacune, représentant 100% (cent pour cent) du capital social de la Société de EUR 536.634 (cinq cent trente-six mille six cent trente-quatre euros) étaient représentées à l'Assemblée;

III. que les procurations des associés représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détenaient étaient indiqués sur une liste de présence, signée par le(s) mandataire(s) des associés représentés et par le bureau de l'Assemblée, qui restera annexée au présent procès-verbal; et

IV. que l'Assemblée était valablement constituée et pouvait valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Ainsi, l'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée a renoncé aux formalités de convocation, les associés représentés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir eu une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur avait été communiqué au préalable.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 15.426 (quinze mille quatre cent vingt-six euros) afin de porter le capital social de la Société à EUR 552.060 (cinq cent cinquante-deux mille soixante euros) par la création et l'émission de (i) 1.542 (mille cinq cent quarante-deux) Parts Sociales Ordinaires A et (ii) 13.884 (treize mille huit cent quatre-vingt-quatre) Parts Sociales Ordinaires B, ayant une valeur nominale de EUR 1,00 (un euro) chacune, en contrepartie d'un paiement en numéraire.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée a approuvé et accepté la souscription et la libération des nouvelles parts sociales de la Société de la manière suivante:

#### *Souscription - Libération*

Sur ces faits,

1) Monsieur Gerard Kerins, né à New York, Etats-Unis d'Amérique le 16 octobre 1947, domicilié à Wildfell, Manor Lane, Gerrards Cross, Buckinghamshire SL9 7NH, Royaume-Uni, représenté par Annick Braquet, prénommée, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à 1.236 (mille deux cent trente-six) nouvelles Parts Sociales Ordinaires A et 11.126 (onze mille cent vingt-six) nouvelles Parts Sociales Ordinaires B de EUR 1,00 (un euro) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 12.362 (douze mille trois cent soixante-deux euros);

2) Monsieur Philip Renwick Yates, né en Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, le 14 décembre 1947, domicilié au 1260 Oakdale Drive, PA 17403, USA, représenté par Annick Braquet, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à 153 (cent cinquante-trois) nouvelles Parts Sociales Ordinaires A et 1.379 (mille trois cent soixante-dix-neuf) nouvelles Parts Sociales Ordinaires B de EUR 1,00 (un euro) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 1.532 (mille cinq cent trente-deux euros); et

3) Monsieur Paul Joseph Young, né dans l'Illinois, Etats-Unis d'Amérique, le 28 mai 1961, domicilié au 510 Wheatfield Drive, Lititz, PA 17543, USA, représenté par Annick Braquet, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à 153 (cent cinquante-trois) nouvelles Parts Sociales Ordinaires A et 1.379 (mille trois cent soixante-dix-neuf) nouvelles Parts Sociales Ordinaires B de EUR 1,00 (un euro) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 1.532 (mille cinq cent trente-deux euros).

Le montant total de EUR 15.426 (quinze mille quatre cent vingt-six euros) est de suite à la disposition de la Société dont la preuve a été donnée au notaire instrumentant.

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée a décidé d'enregistrer que l'actionnariat dans la Société se présentait, suite à l'augmentation de capital social, de la manière suivante:

OCM Luxembourg POF IV S.à r.l. ....	17.346 Parts Sociales Ordinaires A1 60.248 Parts Sociales Ordinaires B
IPC/Baltimore (Cayman) L.P. ....	26.208 Parts Sociales Ordinaires A2 42.109 Parts Sociales Ordinaires B
OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l. ....	6.780 Parts Sociales Ordinaires A 62.631 Parts Sociales Ordinaires B
OCM EHY CSK Investments Ltd. ....	2.082 Parts Sociales Ordinaires A 19.230 Parts Sociales Ordinaires B
Gerard Kerins ....	1.236 Parts Sociales Ordinaires A 11.126 Parts Sociales Ordinaires B
Philip Renwick Yates ....	153 Parts Sociales Ordinaires A 1.379 Parts Sociales Ordinaires B
Paul Joseph Young ....	153 Parts Sociales Ordinaires A 1.379 Parts Sociales Ordinaires B
Total: .....	53.958 Parts Sociales Ordinaires A 498.102 Parts Sociales Ordinaires B

Suite à la résolution ci-dessus, l'Assemblée a pris acte et a décidé d'accepter que M. Gerard Kerins, M. Philip Yates et M. Paul Young pouvaient prendre part au vote concernant les points 5 à 8 de l'ordre du jour.

#### *Quatrième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée a décidé de modifier l'article 5.1 des Statuts qui aura la teneur telle que modifiée en vertu de la Septième Résolution ci-dessous.

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 6 des Statuts qui aura la teneur telle que modifiée en vertu de la Sixième Résolution ci-dessous.

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée a décidé de reformuler les Statuts dans leur intégralité, qui auront désormais la teneur suivante:

### **"I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Chesapeake Holdings S.à r.l." (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à rémission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs

d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

#### **4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à cinq cent cinquante-deux mille soixante euros (EUR 552.060) représenté par (i) cinquante-trois mille neuf cent cinquante-huit (53.958) parts sociales ordinaires A d'un euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Sociales Ordinaires A) et (m) quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille cent deux (498.102) parts sociales ordinaires B d'un euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Sociales Ordinaires B) (individuellement et sans tenir compte de la catégorie, une Part Sociale et ensemble, sans tenir compte de la catégorie, les Parts Sociales).

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Pour les besoins de cet Article 6, les mots et expressions suivantes auront les significations suivantes:

"Rentabilité B" de toutes les Parts Sociales Ordinaires B prises ensemble est de EUR 30.829.702 et la "Rentabilité B" d'une Part Sociale Ordinaire B est égale à la somme précédente divisée par le nombre de Parts Sociales Ordinaires B alors émises;

"Distribution" signifie chaque distribution réalisée par la Société aux détenteurs de ses Parts Sociales, soit en numéraire, biens ou titres de la Sociétés et soit par voie de dividende, boni de liquidation ou d'une autre manière; à condition qu'aucun des points suivant ne soit considéré comme une Distribution: (a) un rachat par la Société de Parts Sociales pour une quelconque raison ou (b) un refinancement ou échange de Parts Sociales ou une sous-division (par fractionnement des Parts Sociales, dividende en espèces ou d'une autre manière) ou un regroupement des Parts Sociales en circulation;

"Cadre" signifie une personne physique employée par, une partie à un contrat de conseil avec, ou un administrateur/gérant de la Société ou d'une de ses filiales;

"Titres de Cadre" signifie (a) des titres de la Société émis à, achetés ou acquis d'une autre manière à tout moment et de temps à autre par un Cadre ou son Cessionnaire Autorisé et (b) des titres de la Société émis ou à émettre directement ou indirectement en ce qui concerne les titres mentionnés sous (a) ci-dessous par voie d'acomptes sur dividende, distribution gratuite de parts sociales, consolidation, sous-division, échange ou conversion ou autre transaction similaire ayant lieu en ce qui concerne les titres mentionnés sous (a) ci-dessus;

"Valeur Marchande" signifie, concernant des Titres de Cadre, la valeur marchande de ces titres déterminée par le conseil de gérance agissant de bonne foi ou en vertu d'une autre procédure définie dans un document écrit entre la Société et le Cadre;

"Groupe Familial" signifie, concernant un Cadre, les parents de ce Cadre (soit naturels ou adoptifs), l'époux(se) (tant que cette personne reste l'époux(se) de ce Cadre), les enfants (naturels ou adoptifs), les représentants personnels d'un Cadre décédé et héritier ou bénéficiaire de ce Cadre;

"Coûts d'origine" signifie, pour des Titres de Cadre, le prix de souscription d'origine payé à la Société par le souscripteur d'origine de ces Titres de Cadre;

"Cessionnaires Autorisés" d'un Cadre signifie un membre du Groupe Familial de ce Cadre ou une Fiducie Autorisée;

"Fiducie Autorisée" signifie une fiducie ou société comparable dont le Cadre ou le Groupe Familial du Cadre en question en sont les seuls bénéficiaires;

"Rendement Non Payé" d'une Part Sociale Ordinaire B désigne à une date quelconque un montant égal au surplus, le cas échéant, (a) du Rendement total hypothétique accumulé de cette Part Sociale jusqu'à cette date sur (b) le montant total des Distributions effectuées par la Société qui constituent un paiement du Rendement de cette Part Sociale;

"Rentabilité B Non Rentabilisée" d'une Part Sociale Ordinaire B signifie, à tout moment, un montant égal au surplus, le cas échéant, de (a) la Rentabilité B de cette Part Sociale, sur (b) le montant total des Distributions effectuées par la Société qui constituent un remboursement de la Rentabilité B de cette Part Sociale;

"Rendement" signifie, pour chaque Part Sociale Ordinaire B, pour chaque période annuelle, le montant notionnel courant sur cette part sociale chaque jour au cours de cette période annuelle au taux de 8% par an sur la somme de (a) la Rentabilité B Non Rentabilisée plus (b) le Rendement Non Payé pour toutes les périodes annuelles précédentes.

6.2.A Les Parts Sociales Ordinaires A auront les droits et restrictions suivants:

- (a) toutes les Parts Sociales Ordinaires A seront identiques à tous les égards;
- (b) Toutes les Parts Sociales Ordinaires A se partageront au même rang le paiement de Distributions qui sont affectées sur une base globale à ces Parts Sociales Ordinaires A;
- (c) Chaque Part Sociale Ordinaire A donnera droit à son détenteur à une voix pour toutes les questions pour lesquelles les associés ont droit de vote.

6.2.B Les Parts Sociales Ordinaires B auront les droits et restrictions suivants:

- (a) toutes les Parts Sociales Ordinaires B seront identiques à tous les égards;
- (b) Toutes les Parts Sociales Ordinaires B se partageront au même rang le paiement de Distributions qui sont affectées sur une base globale à ces Parts Sociales Ordinaires B;
- (c) Chaque Part Sociale Ordinaire B donnera droit à son détenteur à une voix pour toutes les questions pour lesquelles les associés ont droit de vote.

6.3. Si une Distribution aux associés est effectuée (soit par dividende, remboursement du capital ou d'une autre manière), les associés auront le droit de recevoir ces Distributions prélevées sur des fonds légalement disponibles à cet effet, conformément à la loi applicable, de la manière et dans l'ordre de priorité suivant:

(a) Les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires B auront le droit de recevoir la totalité ou une partie de cette Distribution (au même rang parmi ces détenteurs en se basant sur le nombre de Parts Sociales Ordinaires B que chaque détenteur possède au moment de la Distribution) égale au Rendement Non Payé total des Parts Sociales Ordinaires B en circulation au moment de cette Distribution et aucune Distribution ou une partie de celle-ci ne sera effectuée en vertu des Articles 6.3(b) ou 6.3(c) ci-dessous jusqu'à ce que le montant intégral du Rendement Non Payé des Parts Sociales Ordinaires B en circulation au moment de cette Distribution ait été intégralement payé. Les Distributions réalisées en vertu de cet Article 6.3(a) aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires B constitueront un paiement du Rendement des Parts Sociales Ordinaires B;

(b) après que le montant nécessaire d'une Distribution a été effectué en vertu de l'Article 6.3(a) ci-dessus, les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires B auront le droit de recevoir la totalité ou une partie de cette Distribution (au même rang parmi ces détenteurs en se basant sur le nombre de Parts Sociales Ordinaires B que chaque détenteur possède au moment de la Distribution) égale à la Rentabilité B Non Rentabilisée des Parts Sociales Ordinaires B en circulation au moment de cette Distribution et aucune Distribution ou une partie de celle-ci ne sera effectuée en vertu de l'Articles 6.3 (c) ci-dessous jusqu'à le montant intégral de la Rentabilité B Non Rentabilisée des Parts Sociales Ordinaires B en circulation au moment de cette Distribution ait été intégralement payé. Les Distributions réalisées en vertu de cet Article 6.3(b) aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires B constitueront un remboursement de la Rentabilité B des Parts Sociales Ordinaires B;

(c) après que les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires B auront reçu les Distributions en vertu des Articles 6.3(a) et 6.3(b), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires A pourront recevoir toutes les autres Distributions effectuées par la Société concernant leurs Parts Sociales Ordinaires (et, par conséquent, les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires B n'auront pas le droit de participer à ces Distributions) et ces Distributions seront effectuées au pro rata parmi les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires A sur base du nombre de Parts Sociales Ordinaires détenu par chacun de ces détenteurs.

6.4. Toutes les Parts Sociales voteront ensemble sur base d'un vote par Part Sociale et sauf si la Loi l'exige autrement, les détenteurs de catégorie séparée de Parts Sociales n'auront pas le droit de voter séparément sur une question.

6.5. Envers la Société, les Parts Sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société; à condition que, si des copropriétaires indivis ne le font pas, leurs droits de vote concernant ces Parts Sociales détenues conjointement seront suspendus jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme leur représentant.

6.6. Une cession de Parts Sociales sera opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle a été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil. Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.7. La cession de Parts Sociales de la Société aux associés et aux non associés est soumise à l'approbation préalable des associés lors d'une assemblée générale de la Société dûment convoquée qui ensemble détiennent 75 pour cent ou plus du capital social de la Société alors émis. Les conditions d'une cession seront celles convenues entre les parties souhaitant céder ces Parts Sociales et en tout état de cause ces conditions ne seront pas dévoilées aux associés dans le cadre de la procédure d'approbation ci-dessus.

6.8. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le demande.

6.9. La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales dans les limites fixées par la Loi.

6.10. Droit d'Acheter Certains Titres de Cadre

(a) Sous réserve de tout autre accord écrit entre le Cadre et la Société, au cas où (i) la Société ou une de ses filiales remet à un Cadre un avis de cessation d'emploi ou un avis de résiliation d'un contrat de conseil (un Avis de Résiliation) ou (ii) l'emploi d'un Cadre par, ou conseil à, la Société ou une de ses filiales est résilié pour un motif quelconque (la première des dates de remise de cet Avis de Résiliation ou de la cessation d'emploi ou de conseil de ce Cadre étant désignée comme la Date de Résiliation), les Titres de Cadre de ce Cadre, qu'ils soient détenus par ce Cadre ou par un de ses Cessionnaires Autorisés, seront soumis à l'achat (en une ou plusieurs tranches) par soit la Société ou, à la seule discrétion du conseil de gérance, une ou d'autres personnes que le conseil de gérance peut nommer par écrit (la Société ou ces personnes étant désignées comme l'Acheteur) en vertu des modalités définies aux présents Statuts (l'Option d'Achat).

(b) Sous réserve de tout autre accord écrit entre le Cadre et la Société, l'Acheteur aura le droit d'acquérir tous ou n'importe lequel des Titres de Cadre que ce Cadre détient (ou son Cessionnaire Autorisé) au plus bas du Coût d'origine et de la Valeur Marchande, sauf si le Cadre et la Société ont un autre accord écrit entre le Cadre et la Société que ces Titres de Cadre seront acquis à un ou des autre(s) prix auquel cas les Titres de Cadre seront acquis à ce prix ou ces autres prix.

(c) Sous réserve de tout autre accord écrit entre le Cadre et la Société l'Acheteur peut choisir d'exercer son droit d'achat de tous ou d'une partie des Titres de Cadre de ce Cadre en vertu de l'Option d'Achat en remettant un avis écrit (l'Avis d'Exercice de l'Option d'Achat) au(x) détenteur(s) de ces Titres de Cadre dans les 365 jours suivant la Date de Résiliation de ce Cadre, à moins qu'un autre accord écrit entre le Cadre et la Société ne nécessite que l'Avis d'Exercice de l'Option d'Achat ne soit remis pendant une autre période, auquel cas la Société ne pourra délivrer l'Avis d'Exercice de l'Option d'Achat que durant cette période (la Période d'Exercice de l'Option d'Achat). L'Avis d'Exercice de l'Option d'Achat fixera le montant de Titres de Cadre à acquérir, la contrepartie totale à payer pour ces Titres de Cadre déterminée en vertu de l'Article 6.10(b) à moins que le type et le nombre de Titres de Cadre qui peuvent être achetés à ce détenteur et/ou la contrepartie totale à payer pour ces Titres de Cadre soient déterminés par un autre accord écrit entre le Cadre et la Société, auquel cas, ce type et nombre de Titres Cadre et/ou cette contrepartie totale seront déterminés conformément à cet accord ainsi que l'heure et le lieu où sera conclue la transaction (qui n'aura lieu pas plus tard que 40 jours après la remise de l'Avis d'Exercice de l'Option d'Achat). Si des Cessionnaires Autorisés du Cadre en question détiennent des Titres de Cadre, l'Acheteur achètera les Titres de Cadre à acheter de tous les détenteurs de ces Titres de Cadre proportionnellement au nombre de Titres de Cadre que ces derniers détiennent au moment de la remise de l'Avis d'Exercice de l'Option d'Achat (déterminé au plus près de la Part Sociale la plus proche). Si l'Acheteur a choisi d'exercer l'Option d'Achat et d'acheter les Titres de Cadres tel qu'il est prévu aux présentes et sous réserve de tout autre accord écrit entre le Cadre et la Société, alors à tout moment avant la conclusion de la transaction, l'Acheteur peut offrir les Titres de Cadre à une ou plusieurs autres personne(s) aux quantités que l'Acheteur déterminera librement. Cette offre sera en vigueur pour toute ou une partie de l'Option d'Achat.

(d) Sous réserve de l'Article 6.10(c), la conclusion des transactions envisagées par cet article 6.10 auront lieu à la date désignée par l'Acheteur. Chaque personne achetant des Titres de Cadre en vertu de l'Option d'Achat payeront les Titres de Cadre qu'il ou elle achète par chèque ou virement de fonds immédiatement disponibles à l'ordre du ou des détenteurs de ces Titres de Cadre d'une somme totale égale au prix d'achat de ces Titres de Cadre. Le ou les acheteurs recevront uniquement des déclarations et garanties de chaque vendeur concernant la vente des Titres de Cadre à l'Acheteur limitées à une déclaration que ce vendeur possède un titre de propriété valable sur les Titres de Cadre à céder libre de tous privilèges, et autres charges et que ce vendeur a tous les pouvoirs et l'autorité nécessaires pour conclure cette vente.

(e) Si la Société achète des Parts Sociales Ordinaires soumises à l'Option d'Achat, toutes Parts Sociales Ordinaires ainsi acquises seront rachetées conformément aux dispositions de la Loi.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance d'au moins deux (2) membres composé à tout moment d'au moins un (1) (ou plusieurs, si souhaité) gérants de catégorie A et d'au moins un (1) (ou plusieurs, si souhaité) gérants de catégorie B et jusqu'à un (1) gérant de catégorie C nommés par une résolution de l'assemblée générale des associés qui fixe la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) n'ont pas besoin d'être associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables par l'assemblée générale des associés à n'importe quel moment ad nutum (sans motif).

#### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le conseil de gérance de la Société.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins cinq (5) heures avant la date prévue de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et qu'au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix à condition qu'aucune résolution ne sera valablement adoptée sans l'approbation d'au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature conjointe d'un (1) gérant de catégorie A et d'un (1) gérant de catégorie B ou, le cas échéant, par les signatures conjointes ou individuelles de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature a été valablement délégué conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### **IV. Assemblée générale des associés**

#### **Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.**

12.1. Tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés seront exercés par les associés détenant plus de la moitié du capital social total.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de Parts Sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

#### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1. Lorsque le nombre d'associés ne dépasse pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que tant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

13.4. Au cas où une résolution circulaire des associés (telle que détaillée à l'Article 13.1 ci-dessus) n'est pas prise et qu'une assemblée des associés est convoquée, un avis écrit de toute assemblée des associés sera donné à tous les associés au moins cinq (5) jours avant la date prévue de cette assemblée, sauf en cas d'urgence, au quel cas, la nature de cette



urgence sera mentionnée dans la convocation qui sera remise à tous les associés au moins vingt-quatre (24) heures avant la date de l'assemblée.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

### Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le conseil de gérance doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. Sous réserve de l'Article 6, l'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes pourront être distribués à tout moment aux conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'assemblée générale des associés de la Société; et
- (iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué aux associés conformément à l'article 6.

## VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique dans les présents Statuts, il est fait référence à la Loi."

### *Septième résolution*

L'Assemblée a décidé de modifier les des livres et registres de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

### *Estimation des frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison de cet acte sont estimés à environ EUR 1.700.- (mille sept cents euros).

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ces derniers ont signé le présent acte original avec le notaire.

Signé: A. BRAQUET, L. FREICHEL, A. SIEBENALER et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 mars 2010. Relation: LAC/2010/13909. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 7 avril 2010.

Référence de publication: 2010045359/818.

(100046333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2010.

---

**Symmaque S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 55.839.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Domiciliaire

Signature

Référence de publication: 2010044666/12.

(100045496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**BRE/Essen II Manager S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 96.577.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 1<sup>er</sup> mars 2010*

En date du 1<sup>er</sup> mars 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de BRE/Management S.A. en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat;
- de nommer BRE/Management 2 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 151.596 en tant que nouveau gérant unique de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2010.

Martine Knoch.

Référence de publication: 2010044667/17.

(100045826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**BRE/Frankfurt II Manager S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 96.623.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 1<sup>er</sup> mars 2010*

En date du 1<sup>er</sup> mars 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de BRE/Management S.A. en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat;
- de nommer BRE/Management 2 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 151.596 en tant que nouveau gérant unique de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2010.

Martine Knoch.

Référence de publication: 2010044669/17.

(100045809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**BRE/Hospitality Europe S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 111.885.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 1<sup>er</sup> mars 2010*

En date du 1<sup>er</sup> mars 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de BRE/Management S.A. en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat;
- de nommer BRE/Management 3 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 151.598 en tant que nouveau gérant unique de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 mars 2010.

Martine Knoch.

Référence de publication: 2010044671/17.

(100045804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

**BRE/Europe Italy Hotel I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 111.890.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 1<sup>er</sup> mars 2010*

En date du 1<sup>er</sup> mars 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de BRE/Management S.A. en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat;
- de nommer BRE/Management 4 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.151.599 en tant que nouveau gérant unique de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 mars 2010.

Martine Knoch.

Référence de publication: 2010044672/17.

(100045798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

**Indurisk Rückversicherung AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 45.903.

—  
Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le compte de Indurisk Rückversicherung AG*  
Aon Captive Services Group (Europe) S.A.  
Signature

Référence de publication: 2010044673/12.

(100045000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

**OCM Luxembourg Huntington Blocker S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 152.169.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twenty-sixth day of March.

Before Us Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri HEL-LINCKX, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

THERE APPEARED:

OCM Luxembourg Huntington S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the Luxembourg law, having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under B 151.393,

Here represented by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is OCM Luxembourg Huntington Blocker S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

**II. Capital - Shares****Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form without nominal value, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

**III. Management - Representation****Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

**Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

**Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to

each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### IV. General meetings of shareholders

##### Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

##### Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits

##### Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

#### VI. Dissolution - Liquidation

16.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders

which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder (s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

## **VI. General provision**

17.1. Notices and communications are made or waived and the circular resolutions of the managers as well as the circular resolutions of the shareholders are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with meetings of the board of managers may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the board of managers..

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the circular resolutions of the managers, the resolutions adopted by the board of managers by telephone or video conference and the circular resolutions of the shareholders, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2010.

### *Subscription - Payment*

Thereupon, OCM Luxembourg Huntington S.a r.l., represented as stated above declares to subscribe for twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, without nominal value and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,200.- (one thousand two hundred euro).

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Szymon DEC, born on July 3, 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;

- Mr. Hugo NEUMAN, born on October 21, 1960 in Amsterdam, The Netherlands, residing at 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- Mr Jean-Pierre BACCUS, born on September 14, 1976 in Malmedy, Belgium, residing professionally at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg; and

- Mr Christopher BOEHRINGER, born on January 1, 1971 in Forbes, Australia, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom;

and

- Mr Pedro URQUIDI, born on May 29, 1970 in El Paso, United States of America, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom.

2. The registered office of the Company is set at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-six mars.

Par devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

#### A COMPARU:

OCM Luxembourg Huntington S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.393,

Ici représentée par Annick Braquet, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

**Art. 1<sup>er</sup> . Dénomination.** Le nom de la société est OCM Luxembourg Huntington Blocker S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.



#### **4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par cette dernière conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le demande.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

## **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus d'un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent

s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

#### IV. Assemblée générale des associés

##### Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales qu'il détient.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télécopie, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme son mandataire.

##### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télécopie, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

##### Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

##### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Un montant de cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment aux conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les acomptes sur dividendes est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société

(iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

#### VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémuné-

ration. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution de l'associé ou des associés ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VI. Disposition générale

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires des gérants ainsi que les résolutions circulaires des associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du conseil de gérance peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le conseil de gérance.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires des gérants, des résolutions adoptées par le conseil de gérance par téléphone ou visioconférence et des résolutions circulaires des associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2010.

### *Souscription - Libération*

Ces faits exposés, OCM Luxembourg Huntington S.à r.l., précitée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire aux douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative sans valeur nominale et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

### *Coûts*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ EUR 1.200,- (mille deux cents euros).

### *Décisions de l'associé unique*

Aussitôt après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Szymon DEC, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;

- M. Hugo NEUMAN, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- M. Jean-Pierre BACCUS, né le 14 septembre 1976 à Malmedy, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;

- M. Christopher BOEHRINGER, né le 1<sup>er</sup> janvier 1971 à Forbes, Australie, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni; et

- M. Pedro URQUIDI, né le 29 mai 1970 à El Paso, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni.

2. Le siège social de la Société est établi au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. BRAQUET et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 mars 2010. Relation: LAC/2010/13903. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 7 avril 2010.

Référence de publication: 2010045374/440.

(100046307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2010.

---

**BRE/Dalian S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 151.309.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 1<sup>er</sup> mars 2010*

En date du 1<sup>er</sup> mars 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de BRE/Management S.A. en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat;
- de nommer BRE/Management Asia S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 151.601 en tant que nouveau gérant unique de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2010.

Martine Knoch.

Référence de publication: 2010044674/17.

(100045723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

---

**Medafin S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1473 Luxembourg, 2A, rue Jean-Baptiste Esch.

R.C.S. Luxembourg B 42.957.

EXTRAIT

Suivant décision du Conseil d'Administration tenu en date du 16/02/2010, le siège social de la société a été transféré du 54, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg au 2 A, rue Jean-Baptiste Esch L-1473 Luxembourg.

Pour extrait conforme

LISOLUX S.A.R.L.

LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010045407/14.

(100046556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2010.

---

**Grainger Luxembourg Germany (No.2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 224.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 112.071.

Le siège social de la société a été transféré au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 23 mars 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010045403/11.

(100046646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2010.

---

**Grainger Luxembourg Germany (No.3) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 568.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 112.072.

Le siège social de la société a été transféré au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 23 mars 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010045402/11.

(100046652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2010.

**Société Luxembourgeoise de Distributeurs Automatiques S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 79.686.

Veillez prendre note que j'ai décidé de résilier le contrat de domiciliation de la société ci-dessus référencée avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2010.

Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> mars 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010045183/9.

(100045848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

**International Radio Networks Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 75.960.

In the year two thousand and ten, on the third day of March.

Before the undersigned Maître Francis KESSELER, notary public, residing in Esch/Alzette.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of INTERNATIONAL RADIO NETWORKS HOLDING S.A. (société anonyme), having its registered office in L-1931 Luxembourg, 13-15 Avenue de la Liberté, registered with the trade register in Luxembourg under the number B 75.960, incorporated by notarial deed of May 30, 2000, published in the Mémorial C, number 680 of September 21<sup>st</sup>, 2000. (the "Company")

The articles of incorporation were amended by notarial deed of November 5<sup>th</sup>, 2002, published in the Memorial C number 1770 of December 12<sup>th</sup>, 2002.

The meeting was opened at 3 p.m. by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, being in the chair.

The chairman appointed as secretary of the meeting Miss Sophie HENRYON, private employee, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette.

The meeting appointed as scrutineer Miss Claudia ROUCKERT, private employee, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette.

The chairman declared and requested the notary to act:

I. The agenda of the meeting is the following:

1.- Increase of the corporate capital, effective as of October 5<sup>th</sup>, 2009, by an amount of ONE MILLION SEVEN HUNDRED FIFTY SEVEN THOUSAND EURO (EUR 1,757,000.-) so as to raise it from its present amount of SEVEN HUNDRED FIFTY THOUSAND EURO (EUR 750, 000.-) to TWO MILLION FIVE HUNDRED SEVEN THOUSAND EURO (EUR 2,507,000.-) by the creation and issue of ONE HUNDRED SEVENTY FIVE THOUSAND SEVEN HUNDRED (175,700) new shares having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each to be paid by contribution in kind.

2.- Subscription, effective as of October 5<sup>th</sup>, 2009, of the ONE HUNDRED SEVENTY FIVE THOUSAND SEVEN HUNDRED (175,700) new shares by ATTICA PUBLICATIONS S.A., a company existing under the laws of Greece with registered office in 15125 Athens, 40 Kifissias Avenue, Maroussi (Greece) and payment by contribution in kind.

3.- Subsequent amendment of article 5 paragraph 1 of the articles of incorporation in order to reflect the foregoing.

4.- Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have been duly convened and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is thus regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda.

After approval of the foregoing, the general meeting, upon deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to increase the corporate capital, effective as of October 5<sup>th</sup>, 2009, by an amount of ONE MILLION SEVEN HUNDRED FIFTY SEVEN THOUSAND EURO (EUR 1,757,000.-) so as to raise it from its present amount of SEVEN HUNDRED FIFTY THOUSAND EURO (EUR 750,000.-) to TWO MILLION FIVE HUNDRED SEVEN THOUSAND EURO (EUR 2,507,000.-) by the creation and issue of ONE HUNDRED SEVENTY FIVE THOUSAND SEVEN HUNDRED (175,700) new shares having a par value of ten Euro (EUR 10.-).

*Second resolution*

The meeting decides to admit to the subscription, effective as of October 5<sup>th</sup>, 2009, of the ONE HUNDRED SEVENTY FIVE THOUSAND SEVEN HUNDRED (175,700) new shares: ATTICA PUBLICATIONS S.A., a company existing under the laws of Greece with registered office in 15125 Athens, 40 Kifissias Avenue, Maroussi (Greece).

*Subscription - Payment*

ATTICA PUBLICATIONS S.A., prenamed, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy under private seal, which proxy, signed "ne varietur" by all the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration, subscribed, effective as of October 5<sup>th</sup>, 2009, the ONE HUNDRED SEVENTY FIVE THOUSAND SEVEN HUNDRED (175,700) new shares and paid them fully up through a contribution in kind consisting of a portion of a claim it holds against the Company to the extent of ONE MILLION SEVEN HUNDRED FIFTY SEVEN THOUSAND EURO (EUR 1,757,000.-).

*Report of the auditor*

In compliance with articles 26-1 and 32-1 (5) of the modified law of August 10, 1915 on Commercial Companies as amended, the contribution in kind has been subject to the report of Benoy Kartheiser Management S. a r.l., having its registered office in L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, Registered Auditors in Luxembourg, which concludes:

"On the basis of the diligences as described here above, nothing has come to my attention which would lead me to think that the contributions does not correspond to at least the number and the value of the 175,700 shares of a par value of EURO 10,- i.e. EURO 1.757.000.- to issue in counterpart".

This report signed "ne varietur" by all the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

*Evidence of the contribution's existence:*

Proof of the contribution's existence has been given to the notary by an interim balance sheet of February 24<sup>th</sup>, 2010, of the Company evidencing the contributed claim, so that the contribution in kind is at the disposal of the Company.

*Third resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article 5 paragraph 1 of the articles of association of the Company, so as to read as follows:

" **Art. 5. Paragraph 1.** The corporate capital is set at TWO MILLION FIVE HUNDRED SEVEN THOUSAND EURO (EUR 2,507,000.-) divided into TWO HUNDRED FIFTY THOUSAND SEVEN HUNDRED (250,700) shares having a par value of ten Euro (10.- EUR) each."

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at approximately THREE THOUSAND EURO (€ 3,000.-).

*Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in article 26 of the law on commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le trois mars.

Pardevant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTERNATIONAL RADIO NETWORKS HOLDING S.A., avec siège social à L-1931 Luxembourg, 13-15 Avenue de la Liberté, immatriculée au Registre du Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 75.960, constituée suivant acte notarié du 30 mai 2000, publié au Mémorial C, numéro 680 du 21 septembre 2000. (la "Société")

Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié du 5 novembre 2002, publié au Memorial C numéro 1770 du 12 décembre 2002.

L'assemblée est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à L-4030 Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard.

La Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie HENRYON, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette.

L'assemblée désigne comme scrutateur Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette.

La Présidente déclare et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social, avec effet au 5 octobre 2009, à concurrence d'un montant de UN MILLION SEPT CENT CINQUANTE SEPT MILLE EUROS (EUR 1.757.000,-) pour le porter de son montant actuel de SEPT CENT CINQUANTE MILLE EUROS (EUR 750.000,-) à DEUX MILLIONS CINQ CENT SEPT MILLE EUROS (EUR 2.507.000,-) par l'émission et la création de CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE SEPT CENTS (175.700) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune à libérer par apport en nature.

2.- Souscription, avec effet au 5 octobre 2009, des CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE SEPT CENTS (175.700) actions nouvelles par ATTICA PUBLICATIONS S.A., une société de droit grec avec siège social à 15125 Athènes, 40 Kifissias Avenue, Maroussi (Grèce) et paiement par apport en nature.

3.- Modification afférente du paragraphe premier de l'article 5 des statuts, afin de refléter les modifications susmentionnées.

4.- Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter, avec effet au 5 octobre 2009, le capital social d'un montant de UN MILLION SEPT CENT CINQUANTE SEPT MILLE EUROS (EUR 1.757.000,-) pour le porter de son montant actuel de SEPT CENT CINQUANTE MILLE EUROS (EUR 750.000,-) à DEUX MILLIONS CINQ CENT SEPT MILLE EUROS (EUR 2.507.000,-) par l'émission et la création de CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE SEPT CENTS (175.700) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide, avec effet au 5 octobre 2009, d'admettre à la souscription des CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE SEPT CENTS (175.700) actions nouvelles: ATTICA PUBLICATIONS S.A., une société de droit grec avec siège social à 15125 Athènes, 40 Kifissias Avenue, Maroussi (Grèce).

### *Souscription - Libération*

ATTICA PUBLICATIONS S.A., préqualifiée, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation, a souscrit, avec effet au 5 octobre 2009, les CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE SEPT CENTS (175.700) actions nouvelles et les a intégralement libérées moyennant apport en nature d'une portion d'une créance détenue à l'encontre de la Société à concurrence de UN MILLION SEPT CENT CINQUANTE SEPT MILLE EUROS (EUR 1.757.000,-).

### *Rapport du Réviseur d'Entreprises*

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, cet apport en nature a fait l'objet d'une vérification par Benoy Kartheiser Management S. à r.l., avec siège social à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, Réviseur d'Entreprises indépendant à Luxembourg, et son rapport conclut comme suit:

"Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observations à formuler sur la valeur des apports qui correspondent au moins au nombre et à la valeur des 175.700 actions d'une valeur nominale de EUR 10,- c'est-à-dire EUR 1.757.000,- à émettre en contrepartie".

Ce rapport après avoir été signé "ne varietur" par tous les comparants et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation

### *Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire par un bilan intérimaire au 24 février 2010 de la Société documentant la créance apportée, de sorte que l'apport en nature est à la disposition de la Société.

### *Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. Alinéa 1<sup>er</sup>** . Le capital social de la société est fixé à DEUX MILLIONS CINQ CENT SEPT MILLE EUROS (EUR 2.507.000,-), représenté par DEUX CENT CINQUANTE MILLE SEPT CENTS (250.700) actions d'une valeur nominale de dix euros (€ 10,-) chacune."

### *Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces, qui incombent à la Société à la suite de l'augmentation de capital sont estimés à environ TROIS MILLE EUROS (€ 3.000,-).

### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Conde, Henryon, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 10 mars 2010. Relation: EAC/2010/2825. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010046038/185.

(100047022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2010.